

Date de convocation :

Le 17 janvier 2017

Date d'affichage :

Le 17 janvier 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15 (14 au PV du 21/12
+ DCM 2017-001 à DCM 2017-002)Votants : 17 (15 au PV du 21/12
+ DCM 2017-001 à DCM 2017-002)

Quorum : 10

**COMMUNE DE BEAULIEU-LÈS-
LOCHES****Département d'Indre-et-Loire****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 janvier 2017****Compte-rendu du Conseil Municipal****DCM 2017-001. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Sollicite de l'Etat l'attribution d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 5 100 € pour financer l'acquisition de classes mobiles pour l'école élémentaire
- Dit que l'acquisition de l'équipement n'aura pas lieu avant la notification de la DETR.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite du dossier.

DCM 2017-002. CAVITÉS 37 : MODIFICATION DES STATUTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte l'adhésion de la commune de Sepmes au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

DCM 2017-003. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Sollicite de M. Jean-Marie BEFFARA, député d'Indre-et-Loire, une subvention au titre de sa réserve parlementaire, pour le financement de la tranche conditionnelle n° 2 des travaux de restauration du Grand Clocher de l'église abbatiale.
- Autorise Mme Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

DCM 2017-004. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE : NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 15 voix pour, 1 voix contre (M. Dominique BERTHAULT)

- désigne Mme le Maire comme représentant titulaire de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes
- désigne M. Méreau (1^{er} adjoint) comme membre suppléant



Informations diverses

Presbytère : les arriérés de loyer ont été réglés

Logement du 14, rue Guigné : retard de paiement du loyer. La personne qui s'est portée caution de la locataire a été prévenue et sera éventuellement mobilisée si le non-paiement persiste.

Pour tenir les bureaux de vote, les élus sont invités à faire part, avant la fin janvier, de leurs disponibilités pour chaque dimanche d'élection à venir, soit les 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin. Les créneaux horaires sont 8h/10h30, 10h30/13h, 13h/16h, 16h/19h pour les élections présidentielles. Par contre, pour les élections législatives les horaires non pas changés. Toute personne non élue, habitant la commune, peut se proposer pour participer.

Le 27 janvier 2017 : vœux du Maire à 20h, Église Saint-Laurent

Le 5 février 2017: Concert des Baladins à l'Église Abbatiale, au profit de la restauration du Grand Clocher, chants profanes et sacrés, à 16h

Concert proposé par les Baladins. Tous les bénéfiques iront à la commune.

C'est à la commune d'organiser l'accueil, la vente des programmes et la distribution des bulletins de souscriptions. La participation financière est libre.

Seront présent pour l'accueil : Sophie MÉTADIER, Philippe MÉREAU, Alain DUMONT, Gaëlle JAN et Dominique BOUC.

Pour plus de simplicité sur la gestion financière, les Baladins encaisseront les bénéfiques et referont un don du montant à la commune. Un pot sera offert par la commune aux Baladins à la fin du concert.

Le 10 février 2017: Vente de crêpes à la sortie des écoles

Le 14 février 2017: Scène ouverte, Templiers 1^{er} étage, à 21h

Le 19 février 2017: Théâtre filmé « Le Charlatan », 16h, salle des fêtes, (*dimanche*)

Le 23 février 2017: Théâtre filmé « Le Charlatan », 20h30, salle des fêtes, (*jeudi*)

Le 27 février 2017 : ramassage des encombrants

Planning des prochaines réunions de commissions

- CCAS : 26 janvier à 17h30
- Personnel : 26 janvier à 19h
- Gens du voyage : 31 janvier à 18h30
- PLU : 24 février à 9h30

Réunion avec les personnes publiques associées pour examiner les remarques faites lors de l'enquête publique et par les personnes publique associées.

Ci-dessous : dates proposées à confirmer

- Associations, communication, culture : 21 février à 18h30.
- Voirie et bâtiments : 14 février à 18h30.
- Finances : 6 mars à 18h30

La secrétaire de séance :



Affiché le :